

## **Session de printemps 2016: les chambres traitent des objets importants pour la politique familiale**

26 Février 2016

Durant la session de printemps 2016, les Chambres fédérales traitent de différents objets dont les implications sont particulièrement importantes pour les enfants et les jeunes. Protection de l'enfance Suisse a formulé des recommandations à l'attention des Parlementaires.

Protection de l'enfance soutient entre autres la révision du Code civil dans le domaine de l'adoption. Le projet place le bien des enfants adoptés au cœur de l'attention et prévoit de donner davantage d'importance au droit qu'a l'enfant d'exprimer son avis. Les modifications visant à tenir compte des formes de vie de famille actuelles, l'abaissement de l'âge minimal pour adopter ainsi que l'assouplissement du secret de l'adoption vont dans la bonne direction.

Protection de l'enfance recommande aussi de soutenir l'initiative parlementaire Candinas qui propose un congé-paternité minimal ainsi que la motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national qui demande d'introduire, dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, une certification des entreprises favorables à une politique familiale.

Protection de l'enfance Suisse soutient par ailleurs les différentes motions qui demandent l'égalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation: les enfants de couples binationaux devraient avoir les mêmes droits que les enfants dont les parents sont mariés.

**Vous trouverez des informations plus complètes sur différents objets traités durant cette session en lisant nos [recommandations](#).**